



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving Box/Boîte de Réception des
Soumissions
1st Floor/1^{ère} étage, Suite 1212
100-1045 Main Street
Moncton
New Brunswick
E1C 1H1
Bid Fax: (506) 851-6759

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Acquisitions NB/PEI (Moncton Office) – Bureau
d'acquisitions N.-B./Î.-P.-É. (Moncton)
1045 Main Street / 1045, rue Main
Moncton
New Bruns
E1C 1H1

Title - Sujet Roches De Protection , Burnt Church	
Solicitation No. - N° de l'invitation EC015-210744/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client EC015-210744	Date 2020-08-17
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$PWJ-017-5752	
File No. - N° de dossier PWJ-0-43026 (017)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-08-25	Time Zone Fuseau horaire Atlantic Daylight Saving Time ADT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Stockman (PWJ), Sonia	Buyer Id - Id de l'acheteur pwj017
Telephone No. - N° de téléphone (506) 961-7412 ()	FAX No. - N° de FAX (506) 851-6759
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation à soumissionner
EC015-210744/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
R.112032/001

Amd. No. - N° de la modif.
002
File No. - N° du dossier
PWJ-0-43026

Buyer ID - Id de l'acheteur
pwj017
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Modification à l'invitation à soumissionner

Roches De Protection, Burnt Church

Modification No **002** à l'invitation à soumissionner

Cette modification est émise afin de:

(1) De fournir les questions et réponses suivantes :

Q1- Section de référence 31 32 19.01: 2.01 Matériau - 2.1- Épaisseur: conforme à la norme CAN / CGSB-148.1, n ° 3, minimum de 2500 mm - ce qui équivaut à un matériel de 2,5 mètres d'épaisseur. Veuillez clarifier l'épaisseur requise.

Q2- Section de référence 31 32 19.01: 2.01 Matière- 2.3.2-Allongement à la rupture: 50 à 100% et 2.4.2 -Elongation à l'avenir: 50-100% - Ceci est indicatif d'un tissu non-tissé- Pourriez-vous clarifier pourcentage et confirmer si le tissu doit être tissé ou non tissé?

Q3- En référence à l'ASTM, certaines propriétés hydrauliques doivent être respectées, mais aucune valeur n'est fournie pour identifier le produit approprié. Veuillez fournir les valeurs manquantes.

En réponse aux questions 1 à 3, la section 31 32 19.01 sera supprimée dans son intégralité et remplacée avec la nouvelle section 31 32 21, "GEOTEXTILES", ci-inclus.

(2) Référence: **Date de clôture apparaissant à la première page du document**

SUPPRIMER la date de clôture de l'invitation à soumissionner du **20 aout 2020**; et
INSÉRER à la date de clôture de l'invitation à soumissionner révisée du **25 aout 2020**.

Si vous avez déjà envoyé votre soumission et que vous désirez la modifier, veuillez nous faire parvenir cette modification soit dans une enveloppe scellée par la poste à l'adresse ci-dessus, ou par télécopieur (506) 851-6759 en veillant à ce qu'elle parvienne à la personne soussignée avant la date de clôture en vigueur. Le numéro de la demande de soumission et la date de clôture en vigueur doivent figurer à l'extérieur de l'enveloppe scellée ou sur le message transmis par télécopieur.

Toutes les autres conditions de l'invitation à soumissionner demeurent inchangées.

Toute question relative à cette modification doivent être adressées à :

Nom: Sonia Stockman
N° de téléphone: (506) 961-7412
N° de télécopieur: (506) 851-6759

1 GÉNÉRALITÉS

1.01 SECTION COMPREND

- .1 Matériaux et installation de géotextiles polymères utilisés dans les brise-lames, les structures des murs de soutènement, la filtration, les structures de drainage et les plates-formes, dont le but est de :
 - .1 Séparer et empêcher le mélange de matériaux granulaires de classement différent.
 - .2 Agir comme filtres hydrauliques permettant le passage de l'eau tout en conservant la résistance du sol de la structure granulaire.

1.02 EXIGENCES CONNEXES

- .1 Section 01 33 00 - Documents/Échantillons à Soumettre.
- .2 Section 01 74 21 - Gestion et Élimination des Déchets.
- .3 Section 31 23 10 - Excavation, Creusage de Tranchées et Remblayage.
- .4 Section 35 31 23.13 - Cellule de Rétention.

1.03 MESURAGE AUX FINS DE PAIEMENT

- .1 La fourniture et le placement du géotextile tel qu'indiqué sur les dessins seront payés en une somme forfaitaire en vertu du présent contrat.

1.04 NORMES DE RÉFÉRENCE

- .1 American Society for Testing and Materials (ASTM)
 - .1 ASTM D 4491-99a, Standard Test Methods for Water Permeability of Geotextiles by Permittivity.
 - .2 ASTM D 4595-86-94, Standard Test Method for Tensile Properties of Geotextiles by the Wide-Width Strip Method.
 - .3 ASTM D 4716-00, Standard Test Method for Determining the (In-Plane) Flow Rate Per Unit Width and Hydraulic Transmissivity of a Geosynthetic Using a Constant Head.
 - .4 ASTM D 4751-99a, Standard Test Method for Determining Apparent Opening Size of a Geotextile.
- .2 Office des normes générales du Canada (ONGC ou CGSB)
 - .1 CAN/CGSB-4.2 numéro 11.2-2004, Méthodes pour épreuves textiles - Résistance à l'éclatement - Essai d'éclatement à la bille (Reconduction de septembre 1989).
 - .2 CAN/CGSB-148.1, Méthodes d'essai des géosynthétiques (jeu complet).
 - .1 Numéro 2-M85, Méthodes d'essai des géosynthétiques - Masse surfacique.
 - .2 Numéro 3-M85, Méthodes d'essai des géosynthétiques - Épaisseur des géotextiles.
 - .3 Numéro 7.3-92, Méthodes d'essai des géosynthétiques - Essai de résistance à la rupture des géotextiles - Essai d'arrachement.
 - .4 Numéro 6.1-93, Méthodes d'essai des géosynthétiques - Résistance à

l'éclatement des géotextiles non sollicités en compression.

- .3 Groupe CSA (CSA)
 - .1 CSA G40.20/G40.21-04(C2009), Exigences générales relatives à l'acier de construction laminé ou soudé/Aciers de construction.
 - .2 CAN/CSA-G164-M92(R2003), Hot Dip Galvanizing of Irregularly Shaped Articles.

1.05 ÉCHANTILLONS

- .1 Soumettre les échantillons conformément à la section 01 33 00 - Documents/Échantillons à Soumettre.
- .2 Soumettre au Représentant du Ministère les échantillons suivants au moins deux semaines avant le début des travaux.
 - .1 Longueur minimale de 1 m de rouleau de géotextile.

1.06 CERTIFICATS D'USINE

- .1 Soumettre au Représentant du Ministère une copie des données d'essai de la fabrique et du certificat au moins deux semaines avant le début des travaux.

1.07 TRANSPORT ET ENTREPOSAGE

- .1 Pendant la livraison et l'entreposage, protéger les géotextiles de la lumière directe du soleil, des rayons ultraviolets, de la chaleur excessive, de la boue, de la saleté, de la poussière, des débris et des rongeurs.

1.08 GESTION ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS

- .1 Séparer les déchets pour les réutiliser et les recycler conformément à la section 01 74 21 - Gestion et élimination des déchets.
- .2 Retirer du site et éliminer tous les matériaux d'emballage dans les installations de recyclage appropriées.
- .3 Recueillir et séparer pour élimination le papier, le plastique, le polystyrène, le carton ondulé et le matériel d'emballage, dans les bacs appropriés sur place, pour le recyclage conformément au plan de gestion des déchets.
- .4 Plier les bandes de métal, les aplatir et les placer dans un endroit désigné pour le recyclage.

2 PRODUITS

2.01 MATÉRIAUX ET MATÉRIEL

- .1 Le fil plastique du géotextile et les fils utilisés pour la couture se compose d'un polymère synthétique à longue chaîne composé d'au moins 85 % en masse de propylène, d'éthylène, d'ester, d'amide ou de chlorure de vinylidène, et doit contenir des stabilisateurs ou des inhibiteurs ajoutés à la base plastique pour faire les filaments résistants à la détérioration par exposition aux ultraviolets et à la chaleur.

- .2 Le géotextile doit être une feuille perméable de fil de plastique non tissé.
- .3 Le matériau doit être manipulé et protégé conformément aux directives du fabricant et les instructions et les recommandations jusqu'à ce qu'elles soient intégrées aux travaux.
- .4 Le géotextile doit satisfaire aux exigences suivantes :

Propriété	Unité	ASTM	Type	
			N2	N3
Résistance min. à la déchirure (méthode trapézoïdale)	N	D4533	250	310
Résistance à la traction minimale (dans les deux directions)	N	D4632	600	790
Allongement minimum à la fissure	%	D4632	50	50
Taille d'ouverture apparente	µm	D4751	50 to 250	50 to 250
Permis	Sec ⁻¹	D4491	1.25 to 2.75	1.00 to 2.50
Épaisseur	mm			

- .5 Le filetage des coutures doit être égal ou supérieur à la résistance du géotextile à la dégradation chimique et biologique et les coutures cousues en usine et sur le terrain ou scellées doivent avoir une résistance à la traction égale à 90 % de celle du géotextile.
- .6 Goupilles et rondelles de fixation : à la norme CAN/CSA-G40.21, de nuance 300W, galvanisées par immersion à chaud avec un revêtement au zinc d'au moins 600 g/m² à la norme CAN/CSA G164.

3 EXÉCUTION

3.01 MISE EN PLACE

- .1 Sur des surfaces nivelées, mettre en place les géotextiles en les déroulant dans le sens, de la manière et à l'endroit indiqués, et les assujettir au moyen de piquets.
- .2 Mettre en place les géotextiles de façon à obtenir une surface unie et exempte de plissements, de gondolements et de zones sous tension.
- .3 Placez la matière géotextile lisse et sans tension, plis, rides et plis.
- .4 Faire chevaucher chaque bande de géotextile sur la bande précédemment mise en place, sur une largeur de 600mm.
- .5 Épingler des bandes successives de géotextile avec des goupilles de fixation à un intervalle de 600 mm au milieu du chevauchement.

- .6 Prévenir le déplacement des géotextiles et les protéger contre tout dommage ou toute détérioration avant, pendant et après la mise en place des couches de protection.
- .7 Disposer la couche de protection dans les quatre (4) heures suivant la mise en place du géotextile.
- .8 Remplacer les géotextiles endommagés ou détériorés, à la satisfaction du Représentant du Ministère.
- .9 Placer et compacter les couches de sol conformément à la section 31 23 10 - Excavation, Creusage de Tranchées et Remblayage.

3.02 NETTOYAGE

- .1 Retirer les débris de construction du site du projet et les éliminer d'une manière respectueuse de l'environnement et légale.

3.03 MESURES DE PROTECTION

- .1 Interdire la circulation des véhicules directement sur les géotextiles.

FIN DE SECTION